

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 23</p> <p>Ont voté : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil vingt-trois, le sept décembre à vingt heures à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en conseil municipal à la salle du conseil en mairie de Vourles, sous la présidence de Madame Catherine STARON, Maire.</p> <p>Étaient présents : Catherine STARON, Thierry DILLENSEGER, Elyane CLOP, Pascale MILLOT, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Jean Pierre COMBLET, Elisabeth CHENAU, Sébastien BLANC, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Véronique PROT, Fabien DUMAS, Françoise ROUBIN, Claire RENOUPREZ, Adeline FILLOT, Anne-Marie ISSARTIAL, Philippe RISCH.</p> <p>Absents : Ernest FRANCO, Christophe CUOQ, Jean Marie CARRE, Christophe PINEL, Serge MICHAUT et Valérie CHANUT</p> <p>Pouvoirs : Ernest FRANCO (pouvoir donné à Catherine STARON), Christophe CUOQ (pouvoir donné à Elyane CLOP), Jean Marie CARRE (pouvoir donné à Anne Marie ISSARTIAL), Christophe PINEL (pouvoir donné à Thierry DILLENSEGER), Serge MICHAUT (pouvoir donné à Elisabeth CHENAU) et Valérie CHANUT (pouvoir donné à Adeline FILLOT)</p> <p>Secrétaire de séance : Françoise ROUBIN</p>
--	--

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/12/2023
N°2023-068**

OBJET : RECRUTEMENT D AGENTS VACATAIRES

*Vu les délibérations 2019-064 du 5 septembre 2019, 2020-051 du 27/08/2020 et 2023-063 du 01/10/2020 portant autorisation de recrutement d'agents vacataires
Vu la délibération 2019-076 portant sur le montant horaire de la vacation du médecin de la crèche
Vu la délibération 2019-077 portant sur le montant horaire de la vacation du psychologue*

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la collectivité a recours à des personnes vacataires.

Ces interventions présentent un caractère ponctuel, discontinu, sans aucune régularité.

Madame le Maire rappelle les besoins évoqués précédemment

- Le besoin d'un médecin qualifié :
- Le besoin d'un psychologue
- Le besoin d'animateurs
- Le besoin d'agents sociaux ou auxiliaire de puériculture

Il y a lieu aujourd'hui d'ajouter deux nouveaux besoins

- au sein du service communication pour la distribution des bulletins et autres supports de communication
- au sein des services administratifs pour des missions ponctuelles

Madame le Maire propose de rémunérer ces interventions à la vacation.

Chaque intervention sera précédée de la conclusion d'un contrat d'engagement.

Service	Fonction	Missions	Montant horaire de la vacation
Multi-accueil	Médecin	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel de la structure d'accueil, • Veiller à l'application des mesures de préventions et d'hygiène générale et des 	70€ brut de l'heure
		<small>Accusé de réception en préfecture 089-216902684-20231207-2023-068-DE Date de télétransmission : 11/12/2023 Date de réception préfecture : 11/12/2023</small>	

		mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé, <ul style="list-style-type: none"> Organiser les conditions de recours aux services d'aides médicales d'urgence, Effectuer les visites médicales des enfants et établir le certificat d'admission pour les enfants de moins de 4 mois. 	
Multi-accueil Et/ou Ecole	Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pratique 	100€ brut de l'heure
Ecole	Animateur	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir et animer les enfants sur les temps périscolaires 	Selon l'indice brut en vigueur de l'échelon 1 de l'échelle C1 adjoint d'animation
ALSH	Animateur	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration des activités de l'ALSH, accueillir et animer les enfants en ALSH 	Selon l'indice brut en vigueur de l'échelon 1 de l'échelle C1 adjoint d'animation
Multi-accueil	Agent social Ou Auxiliaire de puériculture	<ul style="list-style-type: none"> Organiser et effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au bon développement de l'enfant dans le cadre du projet pédagogique de la structure Compenser le surcroît de travail lié à la rédaction de la CTG, Convention territoriale globale 	Selon l'indice brut en vigueur de l'échelle CI agent social ou D'auxiliaire de puériculture
Communication	Adjoint technique	<ul style="list-style-type: none"> Distribution du bulletin et autres supports de communication 	Selon l'indice brut en vigueur de l'échelon 1 de l'échelle C1 adjoint technique
Administration	Adjoint administratif	<ul style="list-style-type: none"> Missions ponctuelles 	Selon l'indice brut en vigueur de l'échelon 1 de l'échelle C1 adjoint administratif

**Le conseil municipal,
Madame Catherine STARON, Maire, entendue
A l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE**

- de fixer un nouveau besoin comme susvisé.
- de rémunérer ces interventions comme stipulé.
- et d'autoriser madame le maire à signer les contrats d'engagement et toutes pièces annexes,.

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Publiée le 11.12.2023

Pour extrait certifié conforme,

Pour Françoise ROUBIN
Secrétaire



Catherine STARON
Maire



Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20231207-2023-068-DE
Date de télétransmission : 11/12/2023
Date de réception préfecture : 11/12/2023